

# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 2 décembre 2021

## 13. Position CM et décision CG sur la motion PVN (S. Flückiger) « Le patrimoine de La Neuveville appartient aux Neuvevillois-es » (A. Louis)

---

### Rapide historique :

Lors de la séance du Conseil général du 29 septembre 2021, le Parti des Vert-e-s La Neuveville a déposé une motion demandant que les monuments Neuvevillois soient, à minima une fois par année, ouverts au public de façon gratuite.

### Développement :

Inspirée des « Semaines du Patrimoine », existantes dans de nombreuses villes, la motion tombe sous le sens dans une cité à la richesse architecturale et historique aussi importante que La Neuveville.

Si le département des loisirs peut être l'élément déclencheur d'un tel projet, il est cependant nécessaire de s'entourer des nombreux acteurs culturels et historiques évoluant dans ce domaine (le Musée d'Histoire, la commission du Schlossberg, la Bourgeoisie, la SDN, etc.). Mettre sur pied un projet de cette ampleur demande un important travail qui ne peut être réalisé dans l'intervalle de temps stipulé pour la réalisation d'une motion.

Pour toutes ces raisons, la commission des loisirs demande au motionnaire de bien vouloir modifier son intervention parlementaire en postulat et, le cas échéant, recommande au Conseil général d'accepter ledit postulat.

CONSEIL MUNICIPAL